



Département du
territoire et de
l'environnement

Cheffe du Département

Place du Château 1
1014 Lausanne

47
SdK

Office fédéral de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires
Monsieur Hans Wyss
Directeur
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Berne

Réf. : GP

Lausanne, le 01 NOV. 2016

**Modification des ordonnances relatives à l'importation, au transit et à l'exportation
d'animaux et de produits animaux**

Monsieur le Directeur,

En date du 14 juillet 2016, vous avez fait parvenir à la Chancellerie d'Etat le projet de révision cité en titre. Nous vous remercions de nous avoir consultés à ce sujet et nous prononçons comme suit.

Le projet de modification présenté autorisera la mise en place des passerelles informatiques nécessaires entre les bases de données vétérinaires et douanières. Cela assurera sans aucun doute un échange plus fluide d'informations entre les autorités d'exécution respectives.

Dès lors que les modifications proposées visent à renforcer l'efficacité des contrôles en facilitant le recoupement des données contenues dans les documents sanitaires et douaniers, le projet mis en consultation n'appelle aucune remarque de notre part.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat

Copie

- Office des affaires extérieures